

PRENEZ VOTRE PLACE, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX POUR PASSER D'UN CHOIX RISQUE À UNE POLITIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE EN MATIÈRE DE SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance n'est pas un fait nouveau

Les Directions ont fait des choix en matière de sous-traitance qui ne datent pas d'aujourd'hui. Cette sous-traitance pouvait se comprendre et se justifier lorsqu'elle concernait des compétences dont l'entreprise n'a l'usage qu'occasionnellement.

Mais **le recours à la sous-traitance s'est fortement accéléré** ces dernières années dans différents métiers avec pour prétexte le recentrage sur les activités « cœur de métier ». L'ensemble de Directions d'EDF a été concerné pour **justifier leurs adaptations d'organisations**, et surtout pour **supprimer de l'emploi statutaire**.

La sous-traitance repose sur deux logiques de la Direction : la **réduction des coûts** et la **réorganisation du tissu productif**.

Pour la CFDT, la logique qui conduit l'entreprise à **externaliser un nombre croissant d'activités est dangereuse**.

Une entreprise peut-elle découper ainsi impunément ses activités, pour elle-même mais aussi pour celles et ceux qui la composent, et pour tout ce qui concerne les relations sociales ? **La réponse CFDT est non, cela finit toujours par se payer**.

La question **de fond posée par cette dynamique** d'externalisation systématique et d'appel à la sous-traitance est de savoir **ce que sera l'entreprise de demain**.

Un phénomène qui ne montre pas d'inflexion

Les politiques menées ces 10 dernières années en sont l'illustration, renforcées par un plan **Altitude 7 500** dont on connaît les conséquences. Quoiqu'en disent les dirigeants d'EDF, le **Programme Excellence Opérationnelle** est en train de prendre le même chemin.

Les choix en terme de politiques industrielles et de sous-traitance sont **guidés par la finance**, avec les **conséquences sociales importantes** que nous connaissons **sur l'emploi et la maîtrise des connaissances et des savoir-faire**.

Le **recours à la sous-traitance** est devenue une **composante à part entière de la stratégie de l'entreprise**. Elle touche maintenant **les activités du cœur de Métier**. A la **Branche Commerce** par exemple les plateaux externalisés font les mêmes métiers que les plateaux EDF.

Tout le monde le paye. Les **conflits à ERDF**, l'**éclatement des Services**, le **risque de sous-traitance à plusieurs niveaux** chez le producteur, la **gestion des priorités à l'ingénierie**, la **politique d'achats**, les **centres d'appels à la Direction Commerce** et bien d'autres exemples le prouvent.

Malgré la relance des investissements dans de nombreux métiers, des enjeux industriels et sociaux, notamment liés au renouvellement des compétences dans les grandes entités d'EDF, la tendance pour les années à venir n'est pas à l'inflexion.

Du faire au faire-faire : Un curseur sans butée ?

Les Directions poussent le curseur toujours plus loin, sans même garantir la maîtrise d'un tissu industriel complexe.

Si EDF continue dans cette voie, l'emploi interne seul ne permettra pas de conduire une entreprise qui est fragilisée au niveau des ressources. **Seule une volonté ferme d'embauches et de formations peut permettre d'inverser cette tendance, c'est ce que revendique la CFDT.**

Pour la CFDT, l'évolution du «faire» vers le «faire-faire» est directement liée aux choix politiques de l'entreprise. Aujourd'hui, nous constatons le passage du «faire-faire» vers le «faire ensemble», ce qui diminue encore plus le périmètre «cœur de métier». Cela pose la question de la capacité de l'Entreprise de conserver à long terme la maîtrise de son outil industriel, pour une exploitation sûre et performante.

La CFDT considère qu'inscrire la sous-traitance dans la durée fait prendre de gros risques à EDF dans tous ses métiers ainsi que pour sa performance.

En tout état de cause, la responsabilité sociale du donneur d'ordre doit garantir aux salariés des sous-traitants les meilleures conditions de travail, de santé et de sécurité.

Les conditions de vie et de travail des salariés prestataires au cœur des débats

C'est la raison de l'investissement de la CFDT dans la négociation puis dans la mise en œuvre de l'Accord Sous-traitance Socialement Responsable. Des progrès sont notables mais il reste beaucoup à faire.

Cet accord a été précurseur, il se doit d'être reconduit et généralisé à l'ensemble des entités d'EDF pour faire bouger les choses. **Les salariés des sous-traitants se doivent d'être traités dignement.**

Au niveau «panel prestataires», la CFDT pense que les employeurs indécis vis à vis de leurs salariés doivent en être retirés.

Pour la CFDT, la mieux-disance doit être réellement prise en compte dans l'analyse des offres pour l'attribution des marchés. Des efforts ont été réalisés, ils doivent être poursuivis par la Direction des Achats.

L'élaboration de contrats pluriannuels constitue déjà en soi une solution concrète et efficace pour donner plus de visibilité aux prestataires pour investir dans la formation, la qualification, les conditions de travail et de sécurité de leurs salariés.

Compte tenu d'un panel fournisseurs mouvant, de plus impacté par la crise, la tentation ne doit pas d'être de revoir à la baisse les prix mais d'examiner le soutien aux entreprises par rapport à nos approvisionnements.

Les mises en œuvre des accords RSE et Sous-traitance Socialement Responsable montrent que lorsque le dialogue social se mêle de politique industrielle, les choses peuvent avancer.

EDF doit enfin réfléchir au retour à de l'emploi interne pour bon nombre de ses activités qui, si elles n'apparaissent pas à forte plus value aujourd'hui, garantiront la pérennité du groupe dans les années futures. **Les parents pauvres d'aujourd'hui risqueraient bien de devenir les faiblesses de demain pour EDF.**